

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 janvier 2017

Amiante : bilan des chantiers tests dans le parc social francilien

Suite à la signature début 2016 de conventions liées au traitement de l'amiante dans le parc social en Ile-de-France, une campagne de chantiers tests a été lancée afin d'expérimenter des modes d'intervention innovants en sous-section 4. L'heure est maintenant au bilan, qui s'avère très positif pour la maîtrise du risque amiante.

L'évolution de la réglementation concernant les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante a incité les entreprises du BTP et les régies de travaux des organismes de logement social à revoir leurs méthodes d'intervention dans le cadre d'entretien courant et d'urgence.

La volonté de sécuriser les équipes qui interviennent dans le parc social, ainsi que ses occupants, a conduit l'AORIF et dix organismes franciliens de logement social à s'engager dans ce domaine. Ils ont ainsi signé deux conventions de partenariat, le 19 janvier 2016 : d'une part avec l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) pour s'inscrire dans le projet CARTO Amiante, d'autre part avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) pour bénéficier de son expertise dans le cadre d'une campagne de chantiers tests.

La mise en œuvre de ces deux conventions partenariales s'est concrétisée dans le courant de l'année 2016 par le déploiement de 60 chantiers tests, afin de mesurer le niveau d'émission de fibres d'amiante.



L'heure est maintenant au bilan et au partage d'expériences. **Un rapport, présentant la démarche et ses résultats, vient d'être publié.** Il est téléchargeable sur les sites www.aorif.org, www.cramif.fr et www.preventionbtp.fr. En outre, les partenaires ont organisé une séance de restitution le 20 janvier 2017.

Le bilan de cette démarche est très positif au regard des trois facteurs de réussite fixés au début du projet. On notera en particulier :

- le fort pourcentage (86%) de chantiers tests ayant obtenu un niveau d'empoussièrément inférieur au code de santé publique ;
- la reconnaissance des organismes de prévention ;
- la forte mobilisation de 27 entreprises du BTP et de 2 régies de travaux, qui témoigne de leur prise de conscience du risque amiante lors de ce type d'intervention.

Cette campagne a permis une montée en compétence de l'ensemble des 140 participants. Une dynamique est lancée ; il s'agit maintenant de favoriser l'appropriation et la généralisation des nouvelles techniques d'intervention expérimentées. D'autres chantiers et réflexions s'ouvrent ainsi, dans un cadre partenarial élargi.

La démarche en quelques chiffres

60 chantiers tests

Durée : 12 mois

Coût : 238 000 € (financé à 50 % par les 10 organismes de logement social et à 50 % par le FSI)

10 modes opératoires testés

27 entreprises du BTP et 2 régies de travaux d'organismes de logement social

140 personnes mobilisées

A propos de :

L'**AORIF** - l'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France est l'organisation professionnelle au service des organismes de logement social franciliens. L'AORIF regroupe les organismes Hlm d'Ile-de-France adhérant à l'une des fédérations de l'Union sociale pour l'habitat (la fédération des Offices publics de l'habitat, la fédération des Entreprises sociales pour l'habitat, la fédération des Sociétés coopératives d'Hlm et l'Union nationale d'économie sociale pour l'accession à la propriété). 5 Entreprises publiques locales (EPL) sont membres associés.

143 organismes de logement social adhèrent à l'AORIF. Ils gèrent 1,2 millions de logements locatifs sociaux, soit 25% des résidences principales d'Ile-de-France, et logent près de 3 millions de personnes.

Site internet : www.aorif.org

La **CRAMIF** (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France) est l'assureur des entreprises du régime général. Les 3 missions de la branche AT-MP de la CRAMIF prévenir les risques, indemniser les victimes et tarifier les entreprises, contribuent à développer une gestion globale du risque, reposant sur les principes de solidarité de la Sécurité sociale.

Réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles, améliorer les conditions de travail, cela passe au quotidien par des interventions directes sur les lieux de travail, des actions collectives auprès des branches professionnelles, concevoir des dispositifs d'évaluation et de prévention, une offre de formation, diffuser des bonnes pratiques et des incitations financières.

Site internet : www.cramif.fr

L'**OPPBTP** (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- 15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ...et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention,... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTP - www.preventionbtp.fr

Retrouvez toute l'information de la prévention sur www.oppbtp.com

Contact presse

AORIF :

Vincent Rougeot • 01 40 75 52 91 • v.rougeot@aorif.org

CRAMIF :

Florence Cardon • 01 40 05 68 75 • florence.cardon@cramif.cnamts.fr

OPPBTP :

CLC Communications : 01 42 93 04 04

Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com / Jessica Djaba • j.djaba@clccom.com

OPPBTP : Solange Delpech • 01 46 09 26 76 • solange.delpech@oppbtp.fr

Stéphanie Bignon-Bienvenu • 01 46 09 26 54 • stephanie.bignon.bienvenue@oppbtp.fr

Les dix organismes franciliens de logement social impliqués dans la démarche :

